

Commune-it, la réalité augmentée dans votre commune

Commune-it, telle est l'application pour smartphones et tablettes conçue pour relayer l'information municipale directement auprès des habitants. La réalité augmentée dans votre commune, c'est tout simple ! En un seul clic, par exemple, il vous suffit de faire découvrir à vos administrés les investissements réalisés par la commune et de manière innovante ! De même, vous pouvez diffuser des informations pertinentes pour les administrés, pour identifier les lieux touristiques de la commune. Faites ainsi découvrir le patrimoine touristique et historique de la commune de manière innovante, avec tous les détails sur le monument affiché de manière lisible. Identifiez également tous les lieux de la commune, comme le bureau de poste, les services communaux, les arrêts de bus, les gares, les lieux culturels, les logements... Retrouvez tous les éléments de la réalité augmentée sur une carte avec les mêmes informations disponibles. Soyez visible avec l'option Flash-info et une étiquette (15 x 21cm) personnalisée (avec logo) adaptée et spécifique : « flashez ce code pour tester cette option », résistant en extérieur (aux UV et à la pluie, qui colle sur tout type de support lisse : bois, métal, verre... La durée de vie garantie est de plusieurs années). Grâce à un texte personnalisé, l'option Flash-info favorise la mobilité. Un seul QR code affiché partout dans la commune, c'est une plate-forme unique pour informer et orienter rapidement les habitants et touristes sur les applications mobiles disponibles. Le service informe chaque lieu de manière personnalisée, oriente vers les différentes plate-formes mobiles. Vous disposez ces étiquettes à votre convenance dans la commune, devant les lieux de passage ou stratégiques pour votre communication : mairie, école, cantine, bibliothèque, salles de sports, arrêts de bus ou transports scolaires, monument, lieu touristique, quartier urbain... www.commune-it.fr ■

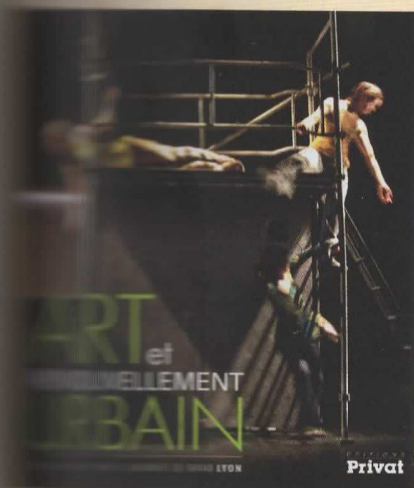


AFIH et bilan énergétique sérieux

Créée en 2010 et soucieuse de participer activement au développement durable et à la préservation de la nature, l'Agence Française pour l'Isolation de l'Habitat (AFIH) ne commence pas un chantier d'amélioration de l'isolation thermique sans un diagnostic fiable réalisé par caméra thermique. Plus de 6 millions de Français souffrent de précarité énergétique. Actuellement, plusieurs aides sont mises en place par l'Etat, afin d'inciter les particuliers à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Sans compter la flambée des prix de l'énergie qui nous poussent à réduire notre consommation. A l'approche du grand froid, l'isolation thermique est plus que nécessaire pour bénéficier d'un bon confort thermique et faire des économies ! Avant même que le chantier ne démarre, les gains énergétiques sont garantis ! Par ailleurs, les Primes sur l'énergie sur l'isolation (en date du 19 septembre 2013), le crédit d'impôt sur les travaux d'économies d'énergie, l'éco Prêt à Taux Zéro (eco-PTZ), les aides des organismes territoriaux (PACTARIM) et les aides de l'ANAH sont autant d'acteurs à solliciter pour réaliser des travaux qui permettent aux ménages de réduire leur consommation énergétique et de payer moins de facture. Enfin, parce que le bâtiment est un des secteurs qui émet beaucoup de gaz à effet de serre et que l'AFIH agit chaque jour pour préserver l'environnement, tous les matériaux isolants préconisés sont certifiés ACERMI. <http://www.afih.fr> ■



Art et renouvellement urbain, 20 réalisations dans les communes du Grand Lyon



La communauté du Grand Lyon réalise depuis plusieurs années un renouvellement urbain que ce livre se propose, pour la première fois, de révéler au public, en établissant le bilan de cette initiative. À partir des témoignages des expériences menées dans 12 quartiers du Grand Lyon, dont 9 communes (Bron, Givors, Oullins, Lyon, Rillieux-la-Pape, Saint-Fons, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Vénissieux), le lecteur sera informé de ces avancements qui relèvent, pour une grande part, d'un fort aspect culturel. Parution janvier 2014. Collection : Villes et territoires. 120 pages – 22 € TTC. ■